

Cormoran huppé

protégé depuis 1979 a proliféré depuis....

Le Télégramme : Article de 2016 :



La France est passée de 4.000 cormorans en 1970 à quelque 180.000 en 2012. (Photo Gilles Bentz)

Depuis 1979, lorsqu'il est devenu espèce protégée, le grand cormoran prolifère. Gros consommateur de poissons, il s'attire les foudres des pisciculteurs. Pour tenter une régulation, le ministère de l'Environnement s'apprête à autoriser à nouveau des quotas de chasse. Une mesure qui émeut les défenseurs des animaux.

« Cinq cormorans sur un étang d'un hectare pendant un mois, cela vous plombe le résultat d'une pisciculture. On voit des étangs qui se retrouvent complètement vidés de leurs tanches, brochets, gardons et autres carpes », se désole Philippe Relot, vice-président de l'Association française des professionnels de la pisciculture d'étang, installé à Missillac (44). C'est peu de dire que le grand oiseau noir, aux pattes palmées et au cou en forme de S, est devenue la bête noire des professionnels de l'aquaculture.

Goéland Marin,

protégé depuis 1981, non menacé

Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT- MNHN – Fiche projet

Depuis la découverte de la reproduction du Goéland marin en Bretagne au début du XXe siècle, l'espèce a connu dans notre pays une expansion démographique et géographique. Jusqu'à la fin des années 1960, elle n'était présente que dans les quatre départements bretons et dans la Manche (325 couples). Après l'installation de l'espèce en Loire- Atlantique dans les années 1970, de nouvelles nidifications ont été constatées dans les années 1980, conduisant quelques couples plutôt isolés à s'implanter vers le sud, jusqu'en Gironde, et vers le nord, jusqu'en Seine-Maritime [bg5]. L'augmentation numérique s'est poursuivie et la population nationale comptait environ 4 110 couples à la fin des années 1990 [bg5].

Quelques années après les Goélands argentés et bruns, le Goéland marin s'est lui aussi adapté au milieu urbain. Une première nidification a été signalée en France à Cherbourg (Manche) en 1984 et dans les années suivantes [1 ; 7]. Une trentaine de villes était déjà colonisée à la fin des années 1990, hébergeant près d'une soixantaine de couples, soit environ 1% de la population française [bg5].

Les effectifs hivernants en France ont été estimés à près de 20 000 individus dans les années 1990 [3 ; bg19]. L'enquête Laridés hivernants 2004 donne un effectif de seulement 11 000 individus dont la moitié environ en Nord- Pas-de-Calais [5].

Menaces potentielles

Aucune menace ne pèse actuellement sur les colonies françaises du Goéland marin.

Propositions de gestion

Aucune mesure particulière de gestion ne s'impose actuellement.

Lu sur le site de la Mairie de Douarnenez :

les goélands prolifèrent dans les villes **à cause des ressources alimentaires abondantes** : déchets des pêcheries ou ordures ménagères.

Leur milieu naturel originel étant devenu surpeuplé, des colonies sont alors fondées dans les villes côtières. Ensuite suivant les cours d'eau, les goélands se sont établis de plus en plus loin à l'intérieur des terres.

Les deux dernières décennies sont synonymes de crise de la pêche et de fermeture des grandes décharges à ciel ouvert. Les goélands se sont alors tournés vers les déchets urbains pour se nourrir.

Les goélands argentés, espèces opportunistes, ont su profiter de ce que notre société de consommation produit en énorme quantité : des ordures ménagères !

En quoi les goélands sont-ils une nuisance ?

Les goélands :

- envahissent les villes de leurs déjections.
- génèrent une pollution sonore que certains qualifient d'insupportable.
- mettent en péril la sécurité des avions et engins volants.
- sont des prédateurs redoutables pour l'ensemble de la petite et de la moyenne faune.
- Peuvent être porteurs sains de maladies.

Les goélands peuvent ils entraîner des maladies ?

Les mesures de prévention sont généralement adéquates mais ils peuvent être porteurs sains de maladie des oiseaux (ornithoses – maladies des oiseaux).

Les principales maladies pouvant être transmises à l'humain par les goélands sont l'Aspergillose, l'histoplasmosse, la salmonellose, la chlamydie et certains cas d'infection. Ces dernières sont rares et isolées et peuvent le demeurer à l'aide de mesures de prévention.